



Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM

COMPLEXE MINIER DE DJEBEL ONK

Bir el ater Le :21 Septembre 2025

COMPLEXE MINIER DE DJEBEL ONK Demande de prix N°: 25/2765/DJA Nombre de Pages : 05 Affaire suivi par :AMAROUCHE DJALLOUL Pour: Pour ventilateurs/ 724 et 725 DK3	Fournisseur
---	--------------------

Monsieur,

Le Complexe Minier invite ses fournisseurs à présenter leur meilleure offre technique et financière pour répondre aux besoins décrits dans la demande de prix, selon les instructions du document de consultation ci-joint. Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

N° Poste	Désignation te spécification techniques	Unité	Quantités
	PDR pour ventilateur 724 Type: BAN 15 N° 29 S arrangement 1 spécial orientation 9. Marque: SOLYENT-VENTEC. N° de série : 145.2.74.3.167.1/2. Vitesse de rotation: 2010 Tr/min. Débit: 25000 m3/h. Température de fluide: 40°C. Pression total: 1230 mmCE. ROUE BAB 15 Rep: C , de la matière: Moyen Mle 920 Rep: L, de la matière: Ft GS 42.12. ARBRE Rep: de la matière: Ci-joint Plan N°: 29 S 165. PDR pour ventilateur 725 Type: BAN 15 N° 29 S arrangement 1 spécial orientation 1. Marque: SOLYENT-VENTEC.		1,00 1,00 1,00

 Le Chef Département
Approvisionnement et achats

Ayadi Salim



N° Poste	Désignation et spécifications techniques	Unité	Quantités
	<p>N° de série : 145.2.74.3.168.1/2.</p> <p>Vitesse de rotation: 2010 Tr/min.</p> <p>Débit: 37000 m3/h.</p> <p>Température de fluide: 25°C.</p> <p>Pression total: 1465 mmCE.</p> <p>ROUE BAB 15 Rep: C , de la matière: Elso 38 E.36.4.</p> <p>Moyen Mle 920 Rep: L, de la matière: Ft GS 42.12.</p> <p>ARBRE Ø 100 long 1198 Rep:K de la matière: XC 38</p> <p>Ci-joint Plan N°: 29 S 164.</p>		<p>1,00</p> <p>1,00</p> <p>1,00</p>

AS Le Chef Département
Approvisionnement et achats

Ayadi Salim



Document de Consultation (DDC) Demande de Prix N° 25/2765/DJA

1. Modalités de Soumission des Offres

Les offres doivent être transmises au plus tard le : **12/10/2025 à 11h00**, par l'un des moyens suivants :

- Par e-mail : appros.cmdo.somiphos@gmail.com
- Sous pli fermé anonyme portant la mention :

À n'ouvrir que par la C.O.P.E.O.

À déposer à l'adresse suivante :

**Secrétariat de la Direction du Complexe Minier, sis à la cité 06 Mai, Bir El Ater
12200.**

- ✓ Chaque offre doit obligatoirement comprendre deux volets distincts dans le même envoi (e-mail ou pli) :

- Une Offre Technique
- Une Offre Financière

2. Demande de Clarifications

Toute demande de précision doit être adressée **au plus tard dix (10) jours** avant la date limite de dépôt des offres, par :

- Tél/Fax : **037 64 37 36**
- E-mail : somiphos.do@gmail.com

3. Obligations Administratives et Documents à Fournir

Les offres doivent impérativement :

- Mentionner le numéro de la présente demande de prix.
- Mentionner L'origine et provenance de la marchandise
- Indiquer les informations fiscales du soumissionnaire : (RIB), (NIF)
- Indiquer le domaine d'activité du soumissionnaire
- L'offre commerciale doit être fourni sous forme d'une facture proforma : ce document doit être présenté en bon et due forme selon les conditions en pièce jointe (voir ANNEX 01).



4. Conditions Générales de Soumission

4.1 Validité des Offres

Durée minimale exigée : **trente (30) jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

4.2 Conditions de Paiement

Remise documentaire à vue de premier choix SI NON une lettre de crédit

4.3 Conditions de Livraison

- EXPEDITION **Port (Aéroport) d'embarquement** : à indiquer clairement
Port (Aéroport) de débarquement : ANNABA, SKIKDA ou ALGER,
- Les frais additionnels (transport, emballage etc..) doivent être indiqués séparément du montant de la marchandise

4.4 Délai de Livraison ou d'Exécution

Le fournisseur doit **préciser clairement** dans son offre le **délai de livraison** des pièces de rechange ou d'exécution du service proposé.

4.5 Garantie

Le fournisseur doit **indiquer la durée exacte de garantie**, exprimée en mois ou heures d'utilisation, couvrant **les défauts de fabrication et dysfonctionnements éventuels**.

5. Critères d'Évaluation des Offres

L'attribution des commandes se fera sur la base d'une **évaluation globale** prenant en compte les critères suivants :

5.1 Qualité Technique

Les produits ou services doivent respecter les spécifications, être fiables, durables et adaptés à l'usage prévu.

5.2 Disponibilité Immédiate

En cas d'urgence (selon appréciation de la commission), priorité aux offres disponibles immédiatement pour éviter tout retard.

5.3 Adaptation aux Besoins Opérationnels

Une solution plus coûteuse peut être retenue si elle garantit la continuité des opérations.

5.4 Rapport Qualité/Prix Global



L'évaluation intègre tous les coûts, y compris ceux liés à une éventuelle indisponibilité.

5.5 Garantie et Service Après-Vente

Seront pris en compte : la qualité et la durée de la garantie, la réactivité en cas de problème et la disponibilité des pièces de rechange.

6. Cas d'Exclusion des Offres

Sont exclues sans examen les offres :

- Incomplètes ou hors délai
- Sans documents administratifs exigés
- Sans délai de livraison ou de garantie précisé
- Non conformes aux spécifications techniques
- Avec prix non exprimés en dinar algérien ou non fermes
- Présentant un délai incompatible avec les besoins du client

7. Conditions Générales de Consultation

7.1 Réception des Produits ou Services

Les produits ou services doivent répondre aux exigences techniques.

Des **tests de conformité** seront effectués à la réception. En cas de non-conformité ou de défaut, **des réserves écrites** peuvent être émises, pouvant entraîner **un rejet partiel ou total de la commande sans compensation**.

7.2 Pénalité de Retard

Taux : **0,5 % du montant total HT par jour de retard**, plafonné à **10 %**.

Cette pénalité est sans préjudice des autres recours (résiliation, indemnisation...).

 **Le Chef Département
Approvisionnement Et Achats**

Ayadi Salim

